

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 16 DECEMBRE 2024

Le seize décembre deux mille vingt-quatre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, SOLINAS Alexandra, BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure, MAFFEI Pascal, TEISSEDRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

AMY Renée (Pouvoir donné à Jany FROISSART), PAONE Nathalie (pouvoir donné à DURBESSON Audrey), BURAVAND Julien (pouvoir donné à Pascal MAFFEI).

Absents : FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 137/2023 du 18 décembre 2023, le Conseil municipal a décidé d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de deux bâtiments communaux pour la création de logements locatifs sociaux et locaux associatifs ERP à l'agence d'architecture Marestein Gourraud, au taux de 8.10 % pour un montant d'honoraires de 153 900 € HT selon un tableau de répartition des honoraires entre les différents cotraitants.

M. le Maire expose qu'il convient de prendre un avenant à la demande du maître d'œuvre concernant le changement de répartition des honoraires entre les différents cotraitants (tableau en annexe), le montant du marché restant inchangé.

LE CONSEIL MUNICIPAL :**A L'UNANIMITÉ,**

APPROUVE la signature de l'avenant 1 – Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de deux bâtiments communaux pour la création de logements locatifs sociaux et locaux associatifs ERP.

DIT que le montant reste inchangé,

AUTORISE le Maire à signer cet avenant et tous documents s'y rapportant.

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :

**Objet de la délibération**

Avenant 1 – Maîtrise d'œuvre – réhabilitation de deux bâtiments communaux pour la création de logements locatifs sociaux et locaux associatifs ERP - Marché 2023-03

N°137/2024

PROPOSITION HONORAIRES / DEVIS suite negociation du 13/12/2023
MO / Renovation 13150 BOULBON
SDF MARESTEIN GOURRAUD Mas du Grand Fourchon 13200 Arles -Avenant 02-FINAL



Eléments de mission	Total sur honoraire %	Total global H.T.	Répartition par cotraitant				
			<u>Marestein-Gourraud</u> Architecte DPLG, OPC et BIM	<u>BET BECCAMEL</u> BET structure	<u>BET MBIE</u> BET fluide et thermique	<u>BET MBI</u> Economist e	<u>Sophie Charbonnier</u> Decoratrice et Paysagiste
DIA	5,00%	7 695,00 €	1 195,00 €	1 500,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
APS	8,00%	12 312,00 €	3 812,00 €	1 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	0,00 €
APD	25,00%	38 475,00 €	22 475,00 €	1 000,00 €	6 500,00 €	8 500,00 €	0,00 €
PRO	15,00%	23 085,00 €	13 085,00 €	0,00 €	4 000,00 €	6 000,00 €	0,00 €
ACT	2,00%	3 078,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 078,00 €	0,00 €
VISA	1,00%	1 539,00 €	0,00 €	0,00 €	1 539,00 €	0,00 €	0,00 €
DET	32,00%	49 248,00 €	49 248,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AOR	1,00%	1 539,00 €	1 539,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
OPC	4,00%	6 156,00 €	6 156,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AU	5,00%	7 695,00 €	7 695,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0
Decoration	2,00%	3 078,00 €	78,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €
TOTAL HT	100%	153 900,00 €	105 283,00 €	4 000,00 €	19 539,00 €	22 078,00 €	3 000,00 €

153 900,00 €

BUDGET MOuvrage	1 900 000,00 €	8,10%	153 900,00 €	Total MBI-E	41 617,00 €
		Total honoraires HT			

Arles le 11-12-2024 -